



Renforcement du capital de Nanobiotix par des membres du Directoire

Paris, France, et Cambridge, Massachusetts, USA, 19 décembre 2016 – NANOBOTIX (Euronext: NANO – ISIN: FR0011341205), société française pionnière en nanomédecine développant de nouvelles approches thérapeutiques pour le traitement local du cancer, annonce le renforcement au capital de la Société de trois des membres du Directoire (Messieurs Laurent Lévy, Bernd Muehlenweg et Madame Elsa Borghi) et du Président du Conseil de Surveillance (Monsieur Laurent Condomine) à la suite de l'exercice par ces derniers de Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (les « BSPCE ») et de Bons de Souscription d'Actions (les « BSA ») et ensemble avec les BSPCE, les « Bons ». Les salariés de la Société titulaires de BSPCE issus des mêmes plans de BSPCE pourraient également décider d'exercer d'ici la fin de l'année tout ou partie de leurs Bons dans la mesure où leur période d'exercice expire également le 31 décembre 2016.

Dans ce contexte :

- Monsieur Laurent Lévy a souscrit 182.010 actions sur exercice de 82.066 BSPCE,
- Madame Elsa Borghi a souscrit 67.485 actions sur exercice de 13.497 BSPCE,
- Monsieur Bernd Muehlenweg a souscrit 15.000 actions sur exercice de 3.000 BSA, et
- Monsieur Laurent Condomine a souscrit 10.500 actions sur exercice de 2.100 BSA

Il est précisé que, dans le but exclusif de financer l'exercice de leurs Bons, les deux membres du Directoire suivants envisagent de procéder comme suit à la cession d'une partie des actions ainsi souscrites:

- Madame Elsa Borghi : les cessions d'actions correspondantes n'interviendront qu'après la publication attendue au printemps, des conclusions d'un comité d'experts indépendants fondées sur les résultats intermédiaires de la phase pivot sur le Sarcome des Tissus Mous. La Société ne participe pas à ce travail d'analyse ni à l'élaboration indépendante de ces conclusions.
- Monsieur Laurent Lévy : les cessions d'actions correspondantes interviendront dans le cadre du mandat de gestion programmée mis en place le 22 janvier 2016, dont les termes seront prochainement modifiés afin de prévoir que les cessions ne pourront être réalisées au titre de ce mandat qu'après la publication des conclusions d'un comité d'experts indépendants fondées sur les résultats intermédiaires de la phase pivot sur le Sarcome des Tissus Mous, et de supprimer le prix minimum de cession prévu par les termes initiaux de ce mandat détaillés dans le communiqué de presse de la Société du 25 janvier 2016.

Enfin, Monsieur Bernd Muehlenweg procédera dans les jours qui suivent l'exercice de ses BSA à la cession d'une partie des actions qu'il aura ainsi souscrites afin de s'acquitter des impôts et taxes dus au titre de l'exercice de ses BSA.

Dans chaque cas, le nombre final d'actions cédées dépendra des conditions de marché.

A propos de NANOBOTIX – www.nanobiotix.com/fr

Nanobiotix, spin-off de l'Université de Buffalo, SUNY, a été créée en 2003. Société pionnière et leader en nanomédecine, elle a développé une approche révolutionnaire dans le traitement local du cancer. La Société concentre son effort sur le développement de son portefeuille de produits entièrement brevetés, NanoXray, innovation reposant sur le mode d'action physique des nanoparticules qui, sous l'action de la radiothérapie, permettent de maximiser l'absorption des rayons X à l'intérieur des cellules cancéreuses afin de les détruire plus efficacement.

Les produits NanoXray sont compatibles avec les traitements de radiothérapie standards et visent à traiter potentiellement une grande variété de cancers solides (y compris les Sarcomes des Tissus Mous, les cancers de la Tête et du Cou, les cancers du Foie, les cancers

de la Prostate, les cancers du Sein, le Glioblastome...) et cela par de multiples voies d'administration.

NBTXR3 est actuellement testé au cours de plusieurs études cliniques chez des patients atteints de Sarcome des Tissus Mous, de cancers de la Tête et du Cou, de cancers de la Prostate, et de cancers du Foie (CHC et métastases hépatiques) et menés par PharmaEngine, partenaire de Nanobiotix en région Asie-Pacifique : cancers de la tête et du cou et du rectum. La Société a déposé en août 2016 le dossier de demande de marquage CE pour le produit NBTXR3.

Nanobiotix est entrée en bourse en octobre 2012. La Société est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN: FR0011341205, code mnemonic Euronext: NANO, code Bloomberg: NANO:FP). Le siège social de la Société se situe à Paris, en France. La Société dispose d'une filiale à Cambridge, aux Etats-Unis.

Contacts

Nanobiotix

Sarah Gaubert

Directrice de la Communication et des Affaires Publiques

+33 (0)1 40 26 07 55

contact@nanobiotix.com



Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Nanobiotix et à ses activités. Nanobiotix estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence de Nanobiotix déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 22 juillet 2016 (numéro de dépôt D.16-0732) et disponible sur le site internet de la Société (www.nanobiotix.com), et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Nanobiotix est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Nanobiotix ou que Nanobiotix ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Nanobiotix diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions de Nanobiotix dans un quelconque pays.